

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE****Qualité de services mobiles : YAS domine toujours sur le plan national
et MAT plus performant sur internet dans le Grand Lomé**

LOME, Togo le 18 février 2025

L'ARCEP a réalisé du **2 décembre 2024 au 21 janvier 2025** la seconde campagne nationale de mesures de la qualité des services offerts par les deux opérateurs mobiles YAS Togo (YAS) et Moov Africa Togo (MAT), pour le compte de l'année 2024.

Globalement sur le plan national, les résultats montrent **un taux de conformité de 74,43% pour YAS et de 55,62% pour MAT**. On note ainsi, par rapport à la première campagne de l'année 2024, une amélioration globale de 3,75% pour YAS qui se rapproche progressivement des seuils réglementaires alors que MAT, malgré une amélioration de 11,01%, reste encore loin de ces seuils.

Le taux de conformité est bien meilleur dans le Grand Lomé qu'à l'intérieur du pays. En effet, dans le Grand Lomé, les taux de conformité sont respectivement de 83,48% et 82,14% pour YAS et MAT. À l'intérieur du pays, les valeurs sont respectivement de 72,94% et 51,25%.

De manière plus détaillée, les enseignements ci-après peuvent être tirés :

Dans le Grand Lomé :

Pour le service voix, YAS avec un taux de conformité de 98,21%, domine son concurrent MAT qui n'a réalisé qu'un taux de conformité de 55,36%.

Par contre, pour le service internet mobile 3G et 4G, MAT est beaucoup plus performant que son concurrent YAS. En effet, le taux de conformité de l'internet 3G est de 94,05% pour MAT contre 73,81% pour YAS. La même tendance est observée pour l'internet mobile 4G avec un taux de conformité de 88,10% pour MAT contre de 83,33% pour YAS.

Dans les localités de l'intérieur du Togo :

YAS est plus performant que MAT sur tous les services voix et internet.

En effet, les taux de conformité de YAS sont de 75,59%, 67,45% et 76,67% respectivement pour la voix, l'internet mobile 3G et l'internet mobile 4G. Pour le concurrent, ces valeurs sont respectivement de 41,47%, 56,08% et 52,94%.

L'ARCEP prend note de cette amélioration continue de la qualité de service mobile et tient à remercier les deux opérateurs mobiles pour leurs efforts tout en les encourageant à poursuivre les investissements nécessaires pour atteindre les seuils réglementaires fixés au Togo.

Le rapport peut être consulté sur :
www.arcep.tg/QoS-2024-Campagne2

